

SCHÉMA DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL AEP

- L A
D R O
M E -

LE DÉPARTEMENT

Territorialisation des enjeux – Territoire Nord Drôme

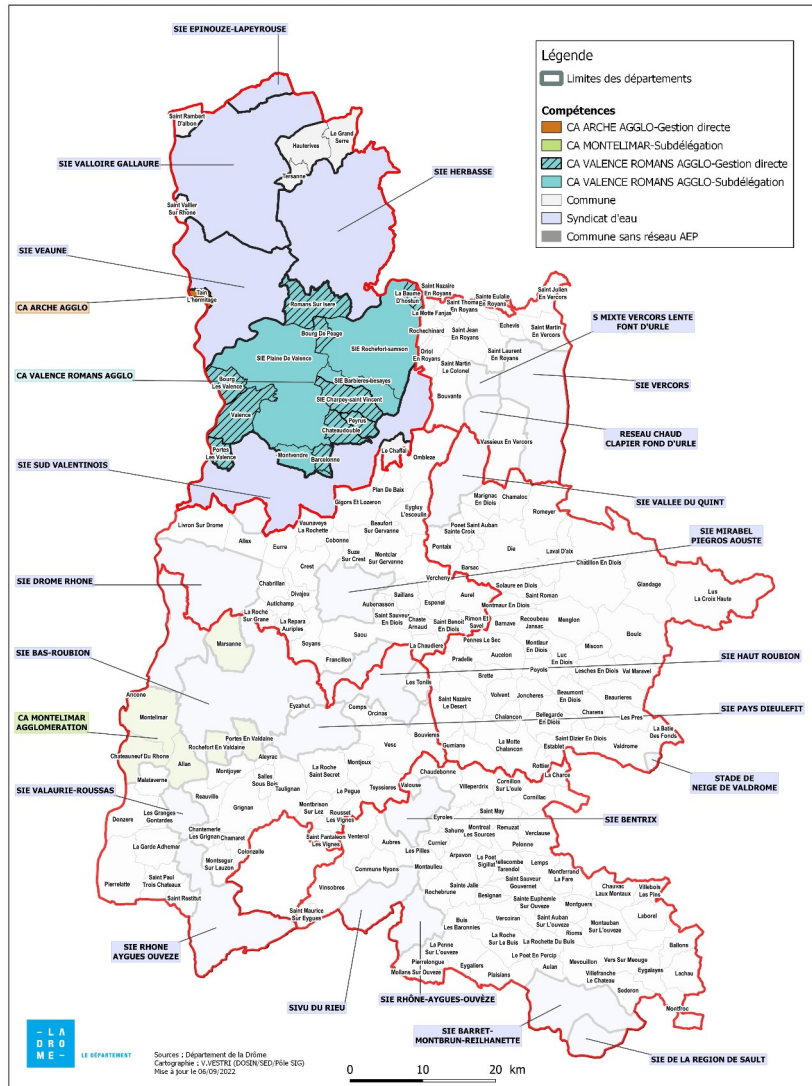
 RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

 ars
Agence Régionale de Santé
Auvergne-Rhône-Alpes

 agence
de l'eau
Rhône-Méditerranée-Corse
Etablissement public de l'Etat

SITUATION DU TERRITOIRE

COMPÉTENCE EAU POTABLE DES COLLECTIVITÉS DRÔMOISES



- CCPDA
- Arche Agglo
- VRA
- Principaux syndicats : SIEP Valloire Galaure, SIE de l'Herbasse, SIE de la Veaune, SIE du Sud Valentinois

SITUATION DU TERRITOIRE – EN QUELQUES CHIFFRES

Territoire	Population		Surface		Densité (hab/km2)	Commune	
	Nbre d'habitants	%	Km2	%		Nbre	%
Département	517 000 hab	100 %	6 558 Km2	100 %	79 hab/ Km2	363	100 %
Nord Drôme	295 000 hab	57 %	1 576 Km2	22 %	187 hab/ Km2	103	28 %
Royans Vercors	10 000 hab	2 %	423 km2	7 %	24 hab/ Km2	18	5 %
Diois	12 000 hab	2 %	1221 km2	19 %	10 hab/ Km2	50	14 %
Drôme Aval	47 000 hab	9 %	830 km2	13 %	57 hab/ Km2	44	12 %
Sud Drôme Rhône	130 000 hab	25 %	1291 Km2	20 %	101 hab/ Km2	77	21 %
Sud Drôme Baronnies	23 000 hab	5 %	1217 km2	19 %	19 hab/ Km2	73	20 %

SITUATION DU TERRITOIRE – LES BASSINS VERSANTS



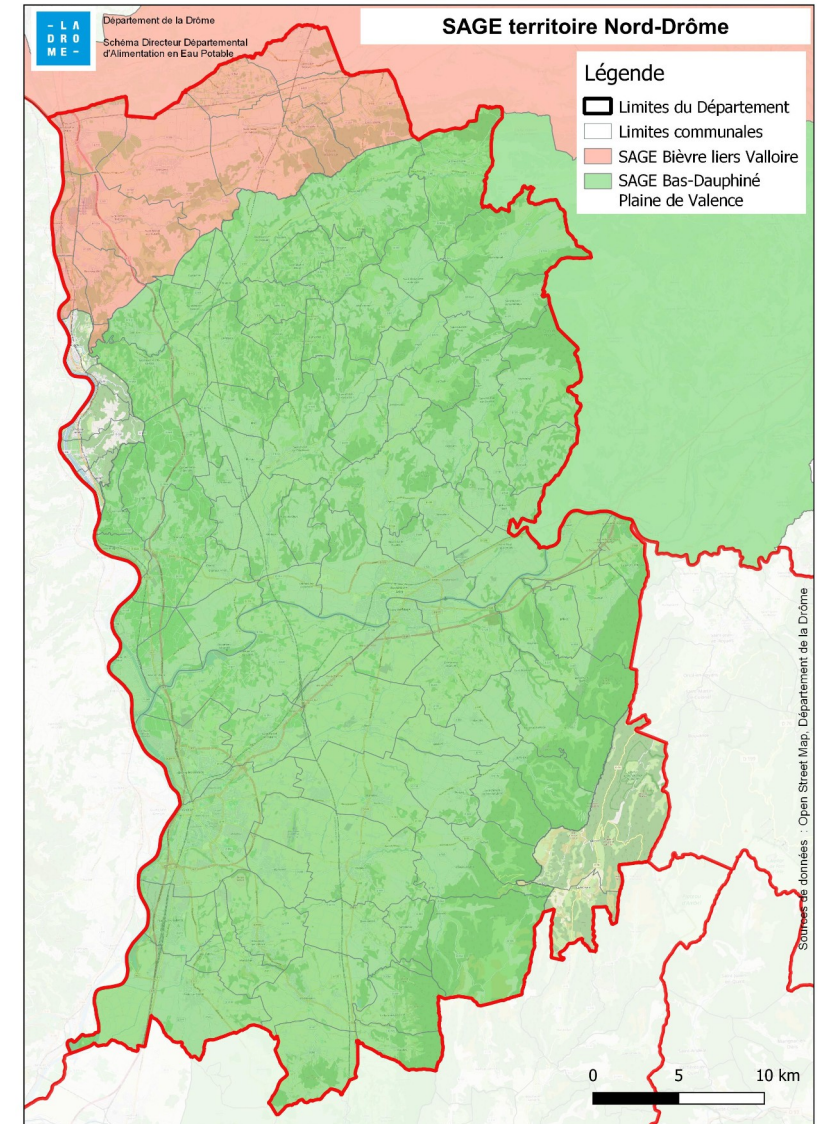
Un territoire situé sur plusieurs bassins versants :

- BV de la Valloire
- BV de la Galaure
- BV Drôme des collines (Herbasse, Veauve, Bouterne, Chalon, Joyeuse, Savasse)
- BV de l'Isère
- BV de la Barberolle
- BV de la Véore

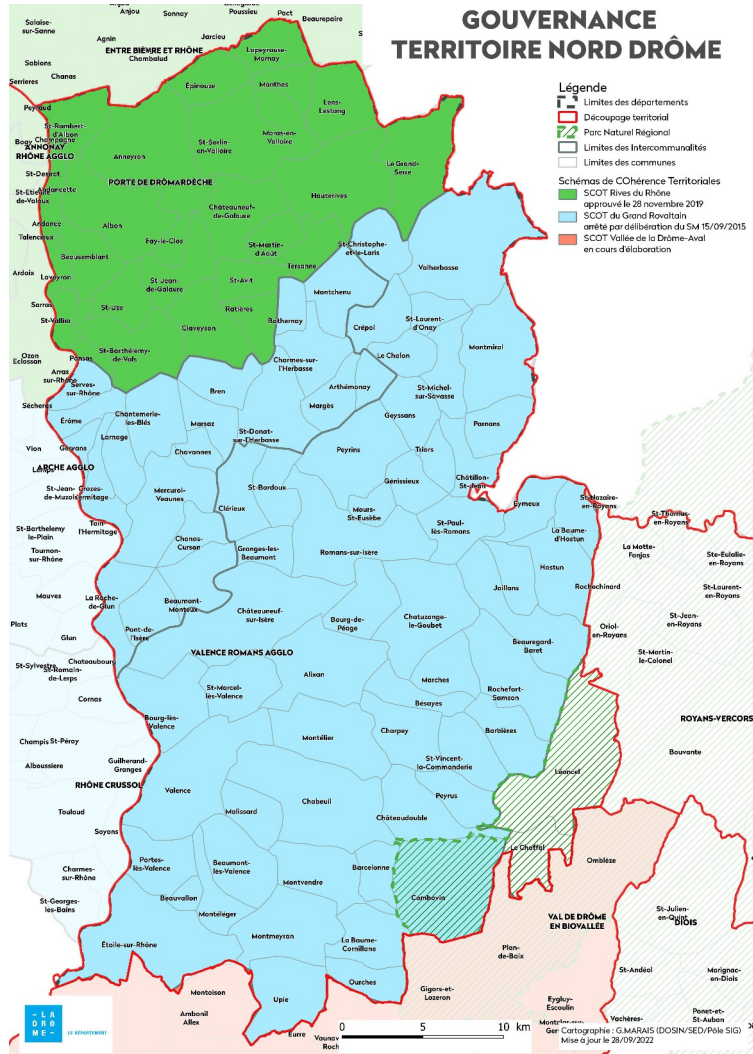
SITUATION DU TERRITOIRE – LES SAGE

Un territoire quasi-intégralement couvert par deux SAGEs :

- SAGE Bas Dauphiné Plaine de Valence
- SAGE Bièvre Liers Valloire



SITUATION DU TERRITOIRE – AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



Un territoire couvert par plusieurs structures en charge de l'aménagement du territoire :

- SCOT des Rives du Rhône
- SCOT du Grand Rovaltain

ENJEU

QUANTITATIF

SITUATION DU TERRITOIRE

Un territoire dynamique avec un enjeu fort de partage de la ressource en eau

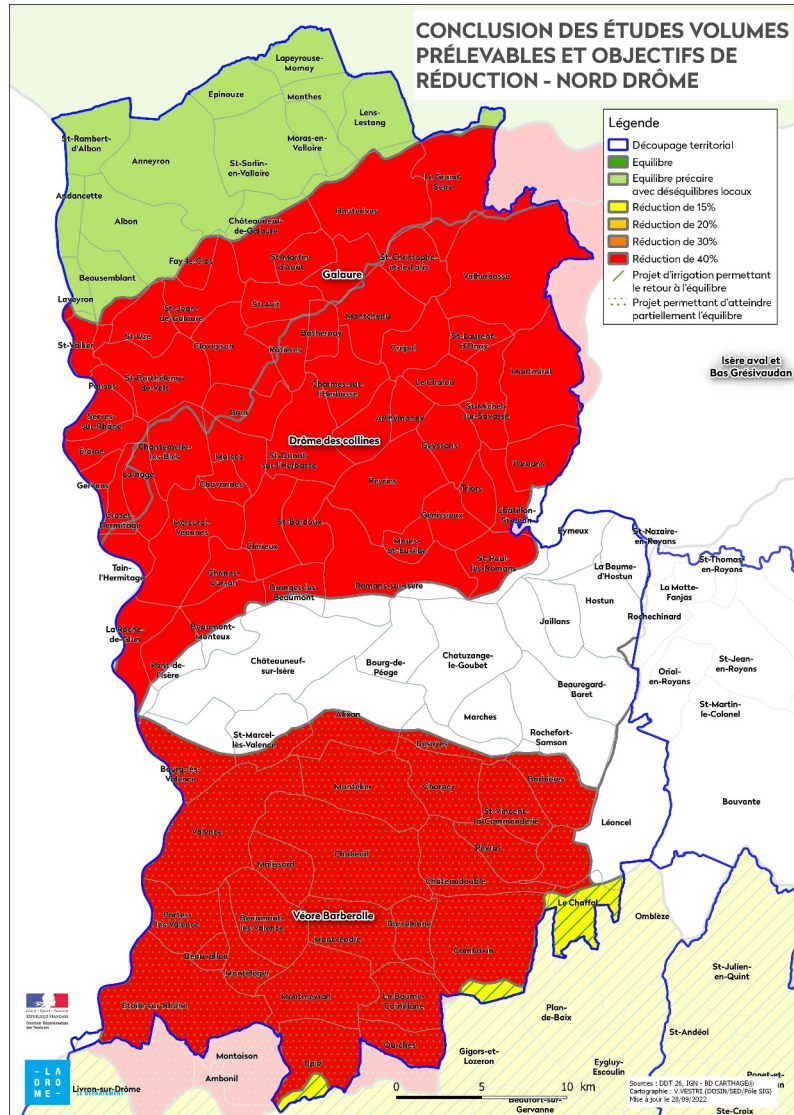
- Territoire en forte tension sur la ressource en eau
- Réflexions en cours dans le cadre des SAGEs et des PGRI associés sur la stratégie à long terme
- 2022 : révision des autorisations de prélèvements AEP

SITUATION DU TERRITOIRE

Un territoire dynamique avec un enjeu fort de partage de la ressource en eau

- Territoire en forte tension sur la ressource en eau
- Réflexions en cours dans le cadre des SAGEs et des PGRI associés sur la stratégie à long terme
- 2022 : révision des autorisations de prélèvements AEP

SITUATION DU TERRITOIRE



Un territoire avec des enjeux quantitatifs forts (objectif de réduction des prélèvements tout usage)

- Bassin de la Valloire : équilibre précaire
- Bassin de la Galaure : - 40%
- Bassin de la Drôme des Collines : - 40 %
- Bassin de la Véore Barberolle : - 40 %
- Bassin versant de la Drôme : - 15 %

SITUATION DU TERRITOIRE

Un territoire dynamique avec un enjeu fort de partage de la ressource en eau

- Territoire en forte tension sur la ressource en eau
- Réflexions en cours dans le cadre des SAGEs et des PGRI associés sur la stratégie à long terme
- 2022 : révision des autorisations de prélèvements AEP

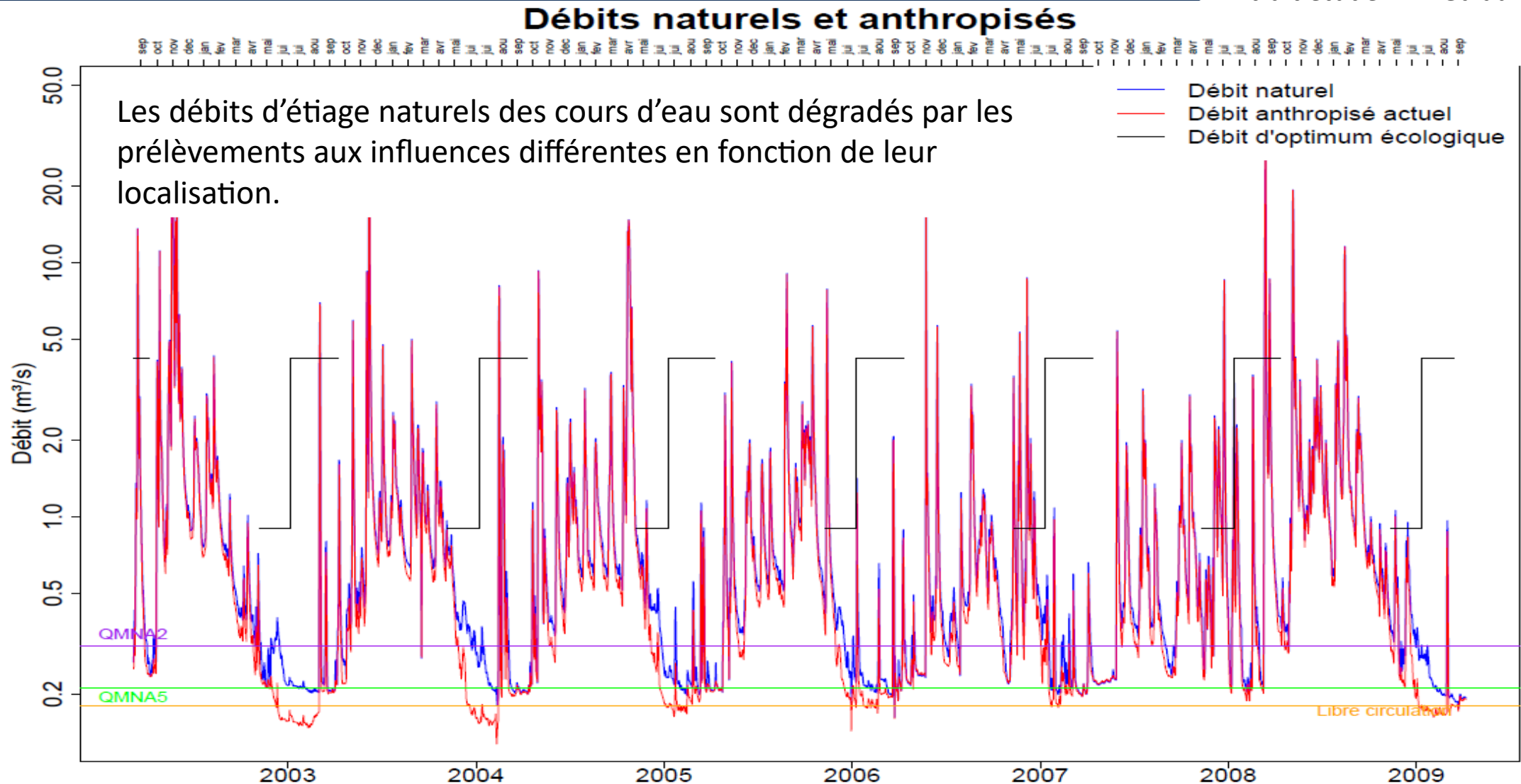
ENJEU QUANTITATIF

FOCUS SAGE BDPV

SAGE BAS DAUPHINE - PLAINE DE VALENCE

GALAURE & DRÔME DES COLLINES – RELATIONS NAPPE RIVIERE

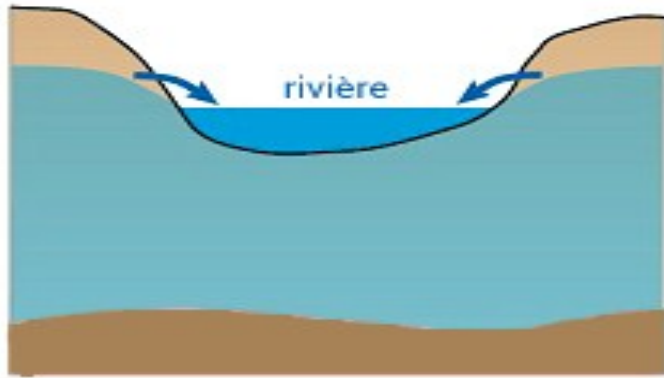
Extrait étude EVP Galaure



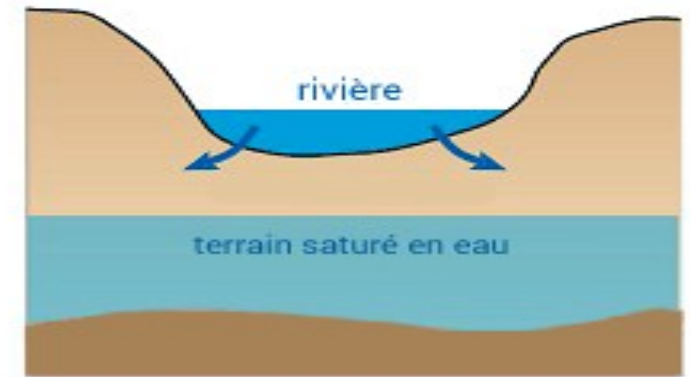
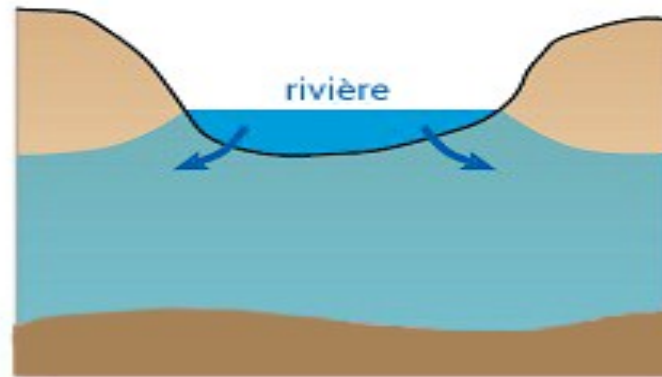
SAGE BAS DAUPHINE - PLAINE DE VALENCE

GALAURE & DRÔME DES COLLINES – RELATIONS NAPPE RIVIERE

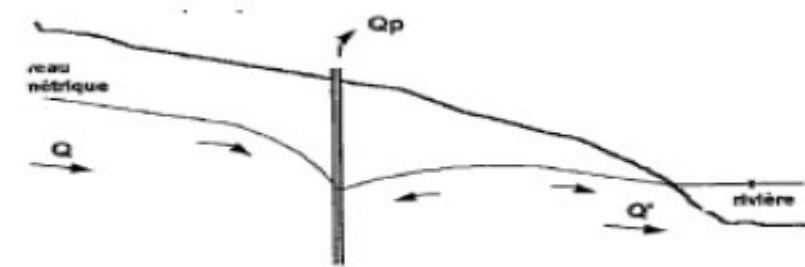
La nappe alimente la rivière



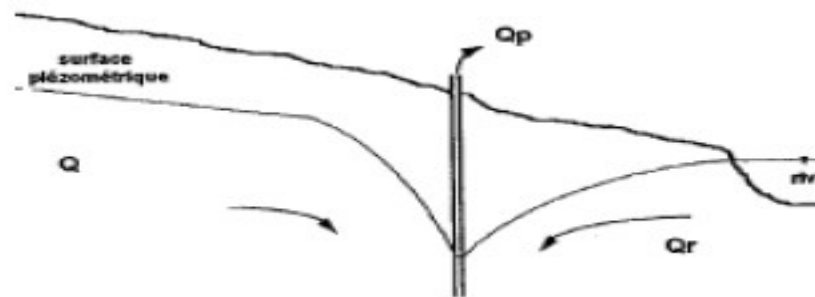
La rivière alimente la nappe



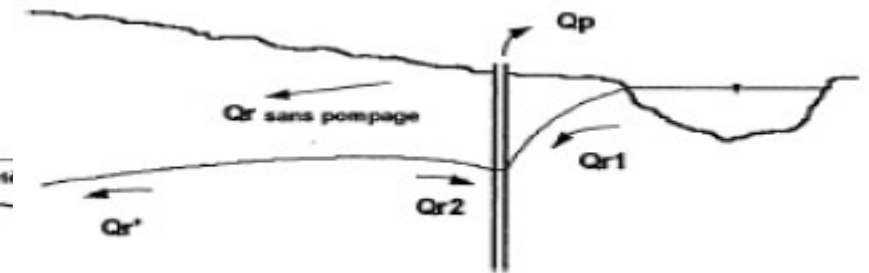
Influence d'un pompage sur le cours d'eau



Pas d'eau soutirée au CE



Eau soutirée au CE



Eau soutirée au CE +++

SAGE BAS DAUPHINE - PLAINE DE VALENCE

GALAURE & DRÔME DES COLLINES – RELATIONS NAPPE RIVIERE

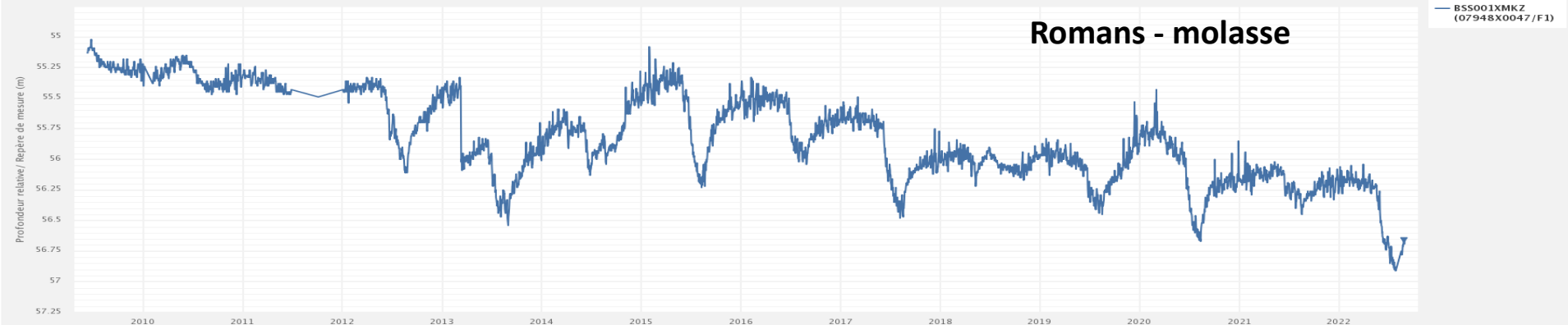
Piézomètre – BSS001WNCL (07707X0144/F) – Piezometre – Chevaux (Claveyson – BRGM 26) – Drôme (26)
du 23/11/2005 au 29/08/2022 – Uniquement les données validées correctes

Claveyson - molasse

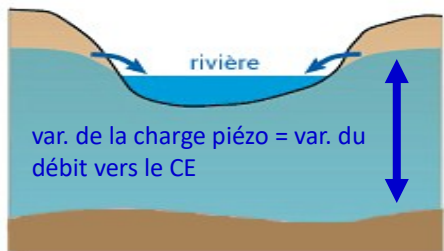


Piézomètre – BSS001XMKZ (07948X0047/F1) – FORAGE – MAUPAS (ROMANS SUR ISERE – 26) – Drôme (26)
du 11/06/2009 au 29/08/2022 – Uniquement les données validées correctes

Romans - molasse



La nappe alimente la rivière



Le lien entre pluie efficace pour la recharge et niveau de nappe est complexe

Niveau haut année A = niveau bas année B

Travail en cours ou à venir

- Constitution d'une boîte à outils pour faciliter la mise en compatibilité des documents d'urbanisme avec le SAGE
- Mise en œuvre d'actions de communication/sensibilisation aux économies d'eau auprès des usagers
- Exploitation des résultats de la modélisation des ressources en eau

SITUATION DU TERRITOIRE

Un territoire dynamique avec un enjeu fort de partage de la ressource en eau

- Territoire en forte tension sur la ressource en eau
- Réflexions en cours dans le cadre des SAGEs et des PGRI associés sur la stratégie à long terme
- 2022 : révision des autorisations de prélèvements AEP

ENJEU QUANTITATIF

FOCUS RÉVISION DES
AUTORISATIONS DE
PRÉLÈVEMENTS ET URBANISME

SYNTHÈSE DES RÉVISIONS D'AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENTS

GALAURE		VOLUME 2020	VOLUME RETENU REVISION AP	DIFFERENTIEL EN VOLUME	DIFFERENTIEL EN % /2020
COMMUNE DE CHATEAUNEUF DE GALAURE	SOURCE DES ROIS LIEU-DIT QUARTIER DES ROIS				
COMMUNE DE HAUTERIVES	PUITS LIEU-DIT DRAVAY				
COMMUNE DE LE GRAND SERRE	FORAGE LIEU-DIT LA GARE				
COMMUNE DE SAINT VALLIER	FORAGE LIEU-DIT LES SERVES				
SIEP VALLOIRE GALAURE	PUITS LIEU-DIT LES CAZATTES				
SIEP VALLOIRE GALAURE	PUITS LIEU-DIT LA VERMEILLE				
SIEP VALLOIRE GALAURE	PUITS LIEU-DIT LES SERVES				
Bilan SIEP Valloire Galaure		547 157	549 000	1 843	0 %
Bilan Galaure		1 180 366	1 184 000	3 634	0 %
DRÔME DES COLLINES		VOLUME 2020	VOLUME RETENU REVISION AP	DIFFERENTIEL EN VOLUME	DIFFERENTIEL EN % /2020
COMMUNE DE SAINT DONAT SUR L'HERBASSE	PUITS DES AVENIERES				
COMMUNE DE SAINT DONAT SUR L'HERBASSE	PUITS PENDILLON				
Bilan Saint Donat sur l'Herbasse		144558	200000	55 442	38 %
SIE DE L'HERBASSE	PUITS DES QUATRE ROUTES				
SIE DE L'HERBASSE	LES SOURCES DE LA VERTE ET DE LA DERINE				
SIE DE L'HERBASSE	LIMONE				
SIE DE L'HERBASSE	LES FORAGES LIEU-DIT CABARET NEUF				
SIE DE L'HERBASSE	FORAGE LIEU-DIT LES GUILHOMONTS				
SIE DE L'HERBASSE	FORAGE DE L'AYGALA				
SIE DE L'HERBASSE	FORAGE LIEU-DIT LES BALMAS				
Bilan SIE de l'Herbasse		1 465 422	1 406 000	-59 422	-4 %
SIE DE LA VEAUNE	FORAGE LIEU-DIT LES BLACHES				
SIE DE LA VEAUNE	PUITS LIEU-DIT LES MARAIS				
Bilan SIE de la Veauce		881 738	935 000	49 282	6 %
Bilan Drôme des Collines		2 491 718	2 541 000	49 282	2 %

ENJEU QUANTITATIF

Actions prioritaires identifiées pour le territoire

- **Renforcer le rôle des acteurs de l'eau potable dans l'élaboration des documents d'urbanisme et d'aménagement (ScoT, PLU..)**
- **Établir des bilans Besoins-Ressources**
- **Caractériser la vulnérabilité des ressources en eau vis-à-vis du changement climatique**
- **Poursuivre les actions d'économie d'eau**

ENJEU QUANTITATIF

Renforcer le rôle des acteurs de l'eau potable dans l'élaboration des documents d'urbanisme et d'aménagement du territoire (SCOT, PLU...)

- Territoire urbanisé en développement
- Aujourd'hui, les services d'eau ne sont pas suffisamment associés à l'élaboration des documents d'urbanisme
- Objectif : Mieux prendre en compte les enjeux de l'eau potable
 - Associer systématiquement les services d'eau aux comités de pilotage, à chaque étape d'élaboration
 - Informer les services AEP de l'ouverture des enquêtes publiques de PLU
 - Vigilance sur la prise en compte des enjeux « Eau » dans les dossiers d'autorisation réglementaire
 - Prévoir que les services AEP concernés soient systématiquement consultés pour tout projet (PPA?)

ENJEU QUANTITATIF

Établir des bilans Besoins-Ressources intégrant :

- le changement climatique
- la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable

Périmètres	Porteur	Finalités	Cadre de réalisation
Bassins versants	SAGEs	Impact des prélèvements sur les ressources et milieux aquatiques	Etude spécifique
Bassins de vie	EPCI, SCOT	Adéquation des projets d'urbanisme avec les ressources disponibles	Etude spécifique
Unités de distribution	Services AEP	Capacité des services à satisfaire les besoins	Schémas directeurs → fait ou en cours

Données nécessaires :

- Production des ressources
- Volumes prélevés
- Consommations d'eau potable
- Impacts du changement climatique : méthode et hypothèses communes à définir
- Possibilité de sécurisation → connaissance partagée des ressources

ENJEU QUANTITATIF

Caractériser la vulnérabilité des ressources pour l'eau potable vis-à-vis du changement climatique

- Quelle échelle de travail ? Quelle complémentarité entre les différents acteurs ?
- Quelles données ?
- Quelles attentes du territoire ?
- Existant : Etude climatique sur le territoire de VRA

SITUATION DU TERRITOIRE

Poursuivre les actions d'économie d'eau

- S'appuyer sur les résultats des études bilan besoins-ressources pour convaincre de la nécessité de réduire les prélèvements
- Poursuivre les efforts pour maintenir les performances des réseaux, déjà élevées, voire les améliorer
- Engager des démarches de sensibilisation auprès des différents usagers

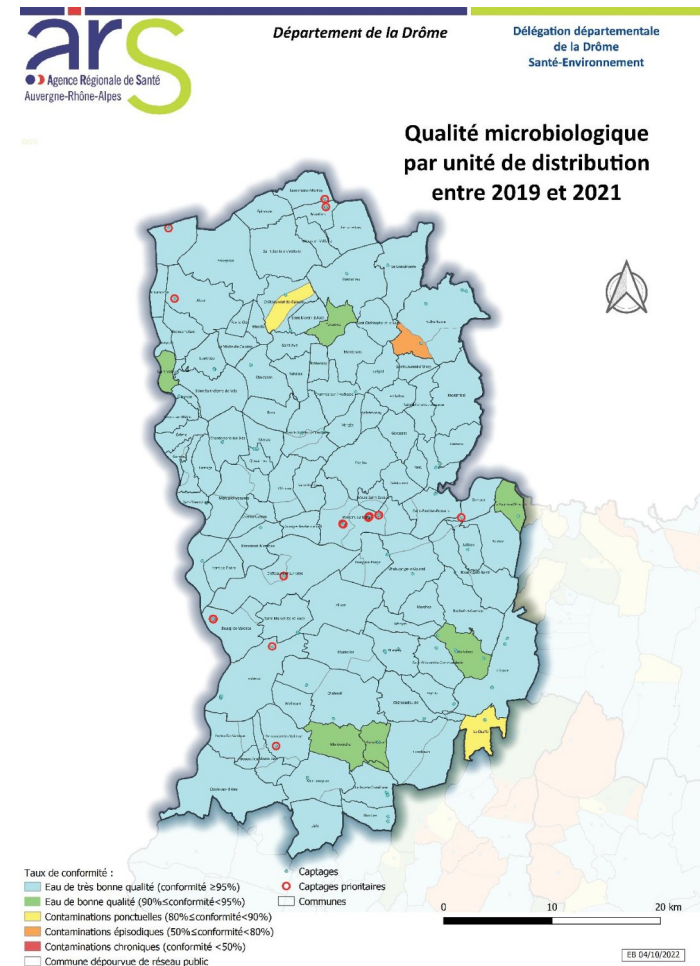
ENJEU

QUALITATIF

SITUATION DU TERRITOIRE

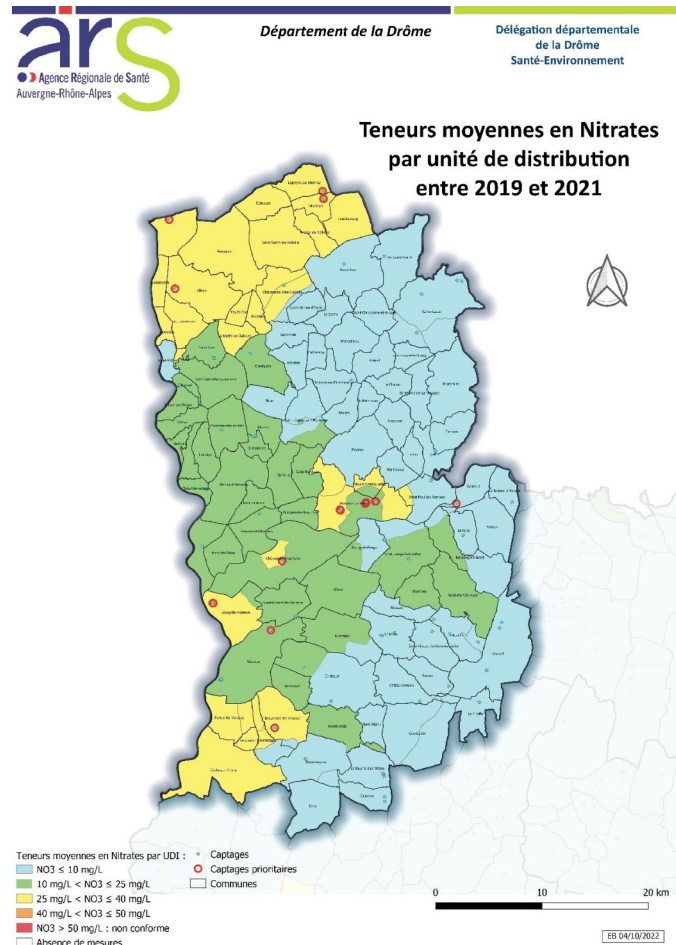
Une qualité de l'eau globalement bonne voire très bonne mais qui nécessite une vigilance permanente

- Nombre de captages : 83
- 3 captages sans DUP (1 en cours)
- Pollutions bactériologiques : quelques services avec des contaminations ponctuelles

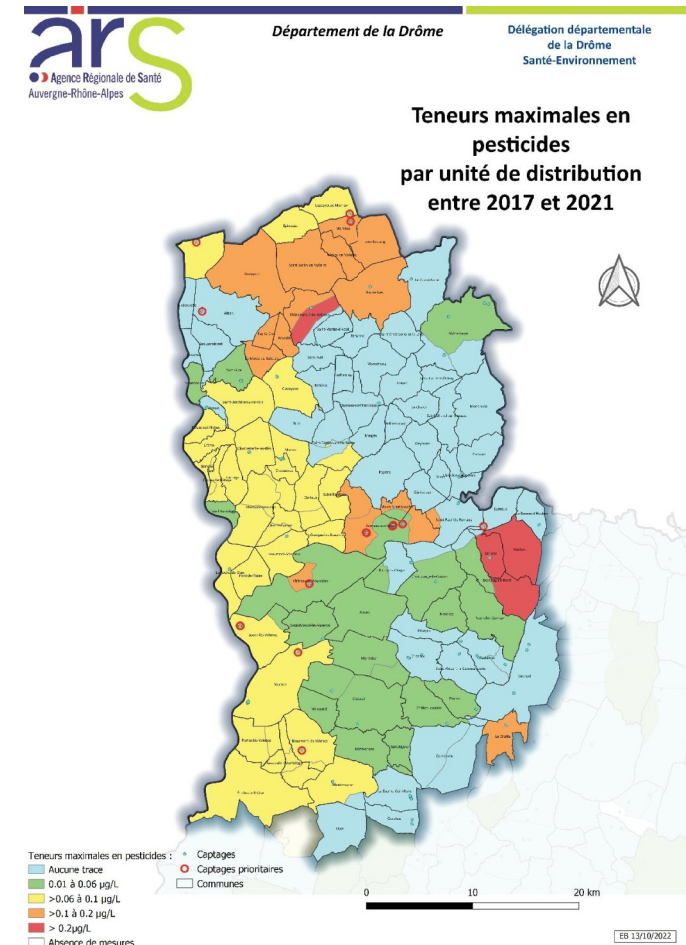


SITUATION DU TERRITOIRE

Une qualité de l'eau globalement bonne voire très bonne mais qui nécessite une vigilance permanente



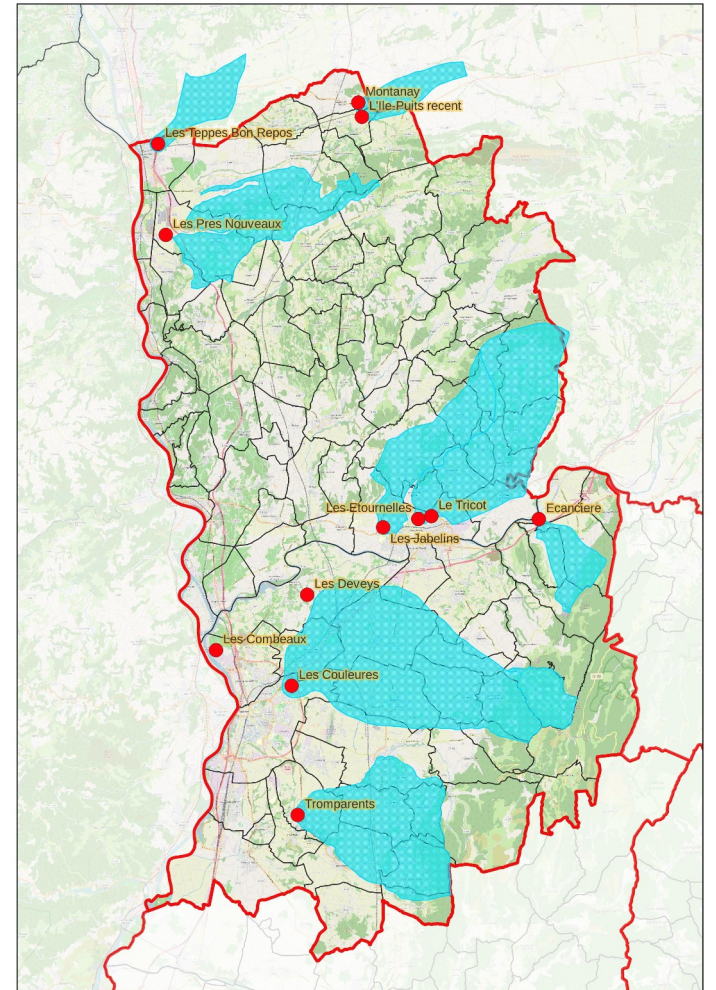
- Enjeu nitrate : taux de nitrates compris entre 25 et 40 mg/l sur certains secteurs (en jaune), pas de non-conformité,
- Enjeu pesticide : présence avec quelques non-conformités sur l'eau distribuée (en rouge)
 - vulnérabilité des ressources
 - vigilance et mesures de protection



SITUATION DU TERRITOIRE

Un territoire concerné par de nombreux captages « prioritaires »

- 12 captages prioritaires (sur 22)
- Aires d'alimentation des captages :
 - 429 km²
 - Environ 1000 exploitations agricoles concernées
- Des animateurs « Protection de la ressource » pour tous les captages prioritaires



ENJEU QUALITATIF

Actions prioritaires identifiées pour le territoire

- **Concentrer les efforts sur les services qui présentent des enjeux importants**
→ captages prioritaires
- **Renforcer le rôle des services d'eau au sein des démarches de protection des ressources en eau**
- **Anticiper et s'adapter aux évolutions réglementaires concernant la qualité de l'eau potable distribuée**
- Sécuriser et pérenniser le financement des démarches de protection des ressources
- Généraliser la démarche Bassin d'Alimentation du Captage pour protéger les ressources

ENJEU QUALITATIF

Renforcer le rôle des services d'eau au sein des démarches de protection des ressources en eau

- « *Le service qui assure tout ou partie du prélèvement peut contribuer à la gestion et à la préservation de la ressource* »
- Loi Engagement et proximité - article 116 et 118
- Élabore un plan d'action visant à contribuer au maintien ou à l'amélioration de la qualité de la ressource, Mise en œuvre et suivi du plan - Décret 2020-1762 relatif à la contribution à la gestion et à la préservation de la ressource en eau
 - 1° Sensibiliser, informer et mobiliser les acteurs du territoire [...] et les accompagner dans la mise en œuvre d'actions contribuant à cet objectif
 - 2° Réaliser toute étude nécessaire pour mettre en œuvre, compléter ou actualiser le plan d'action
 - 3° Suivre la qualité de la ressource en eau
 - 4° Soutenir et favoriser la transition agro-écologique
 - 5° Assurer la maîtrise foncière pour la mise en œuvre d'actions destinées à protéger ou restaurer la ressource en eau
 - 6° Mettre en place des aménagements limitant le transfert de pollutions vers la ressource en eau
- Institution du droit de préemption sur les aires d'alimentation – Art. L218-1 à L218-2 du CU et décret n°2022-1223 du 10 septembre 2022

ENJEU QUALITATIF

Anticiper et s'adapter aux évolutions réglementaires concernant la qualité de l'eau potable distribuée

- Evolution limites qualités : S-Métholachlore et le Esa-métholachlore (classé non pertinent le 30/09/2022)
- PFAS : les perfluoroalkylées
- Identifier les captages concernés, planifier les actions préventives et curatives le cas échéant

ENJEU

GESTION PATRIMONIALE

SITUATION DU TERRITOIRE

Le patrimoine Eau Potable en quelques chiffres

	Données départementales (Extrapolation)	Secteur Nord Drôme (données partielles)	Pourcentage
Nombre d'unités de distribution	427	58	14 %
Linéaire de réseaux AEP en km (SIE Veaune, SIEP Valloire Galaure, SIE Herbasse, VRA)	10 000	3 700	37%
Captages	533	83	16 %

SITUATION DU TERRITOIRE

Performance et actions en cours

- Fuites sur les réseaux : indicateurs de performance globalement satisfaisants
 - **marge faible de réduction des prélèvements**
- Politique de gestion patrimoniale :
 - Connaissance patrimoniale : tous les services ont un ICGP au-dessus de 60 points et un SIG
 - Renouvellement des ouvrages et des réseaux selon les besoins et la priorisation de chaque service

ENJEU DE GESTION PATRIMONIALE

Actions prioritaires identifiées pour le territoire

- **Poursuivre l'amélioration de la connaissance patrimoniale au travers de la systématisation des schémas directeurs AEP (< 10 ans)**
- **Quantifier les besoins en investissements nouveaux en lien avec les enjeux de développement des territoires**
- **Prioriser les investissements selon les enjeux de chaque territoire : gestion patrimoniale, sécurisation de l'approvisionnement, respect des normes sanitaires, etc.**
- Poursuivre le rattrapage structurel en milieu rural pour mettre à niveau et moderniser les infrastructures

ENJEU DE GESTION PATRIMONIALE

Quantifier les besoins en investissements nouveaux en lien avec les enjeux de développement du territoire

Sur un territoire en forte croissance, les investissements nouveaux à réaliser sont nombreux pour répondre :

- › aux besoins des nouveaux usagers,
- › à l'évolution des exigences des usagers,
- › à l'évolution des exigences réglementaires,
- › aux enjeux de préservation des ressources en eau
- › aux enjeux liés au changement climatique.

ENJEU

EQUILIBRE FINANCIER

SITUATION DU TERRITOIRE

Des budgets équilibrés avec les ventes d'eau

- Prix de l'eau entre 1,27 et 2,42 € / m³ (moyenne nationale de 2,11€/m³ en 2020)
- Des recettes très majoritairement liées aux ventes d'eau (et donc à la consommation)
- Des budgets équilibrés (obligation réglementaire d'un budget spécifique)
- Difficultés d'accès aux financements extérieurs (Agence de l'eau, Département, État)

ENJEU D'ÉQUILIBRE FINANCIER

Actions prioritaires identifiées pour le territoire

- **Adapter la politique tarifaire pour répondre à l'ensemble des enjeux (économie d'eau, gestion patrimoniale, acceptabilité sociale, équilibre financier...)**
- Améliorer les capacités d'autofinancement des services (tarification, comptabilité, volumes vendus...), tout en conservant un prix de l'eau abordable et en encourageant les économies d'eau
- Adapter les outils de péréquation des financeurs (Agence, Département, Etat) aux besoins spécifiques de chaque territoire et notamment les plus ruraux

ENJEU D'EQUILIBRE FINANCIER

Adapter la politique tarifaire pour répondre à l'ensemble des enjeux (économie d'eau, gestion patrimoniale, acceptabilité sociale, équilibre financier)

La réflexion intègre les éléments suivants :

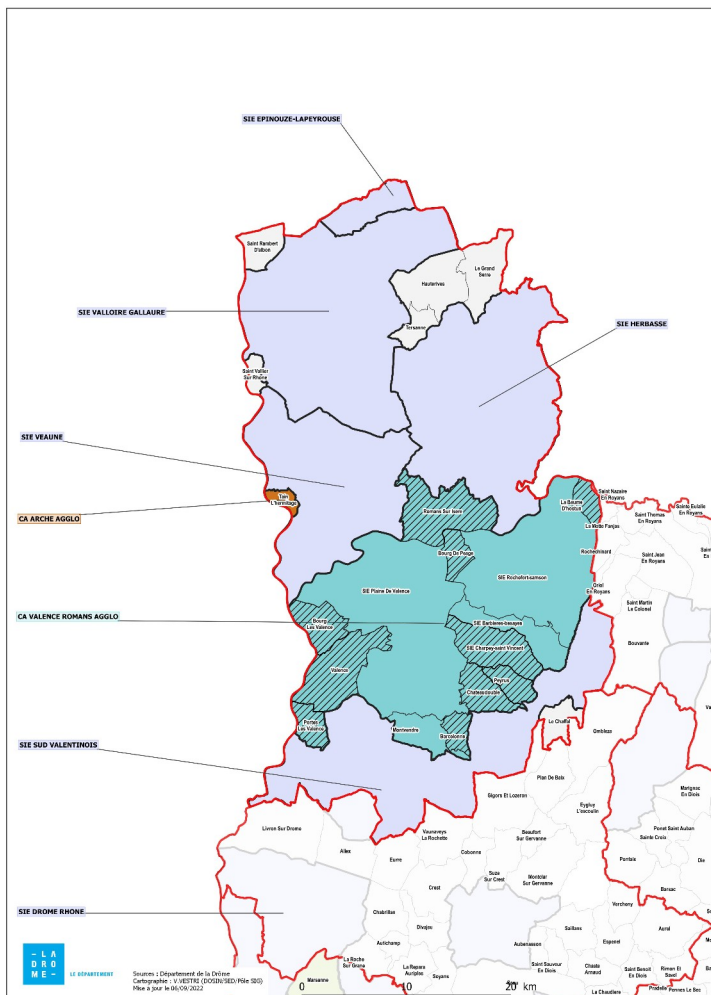
- Territoire en forte croissance ce qui impliquera des investissements
- Des investissements à réaliser pour répondre aux enjeux quantitatifs
- Poursuivre les investissements nécessaires au maintien de la qualité de l'eau
- Anticiper les besoins en renouvellement et plus globalement à la gestion patrimoniale
- Prendre en compte les enjeux de réduction des prélèvements sur l'équilibre financier des services

ENJEU

GOUVERNANCE

SITUATION DU TERRITOIRE

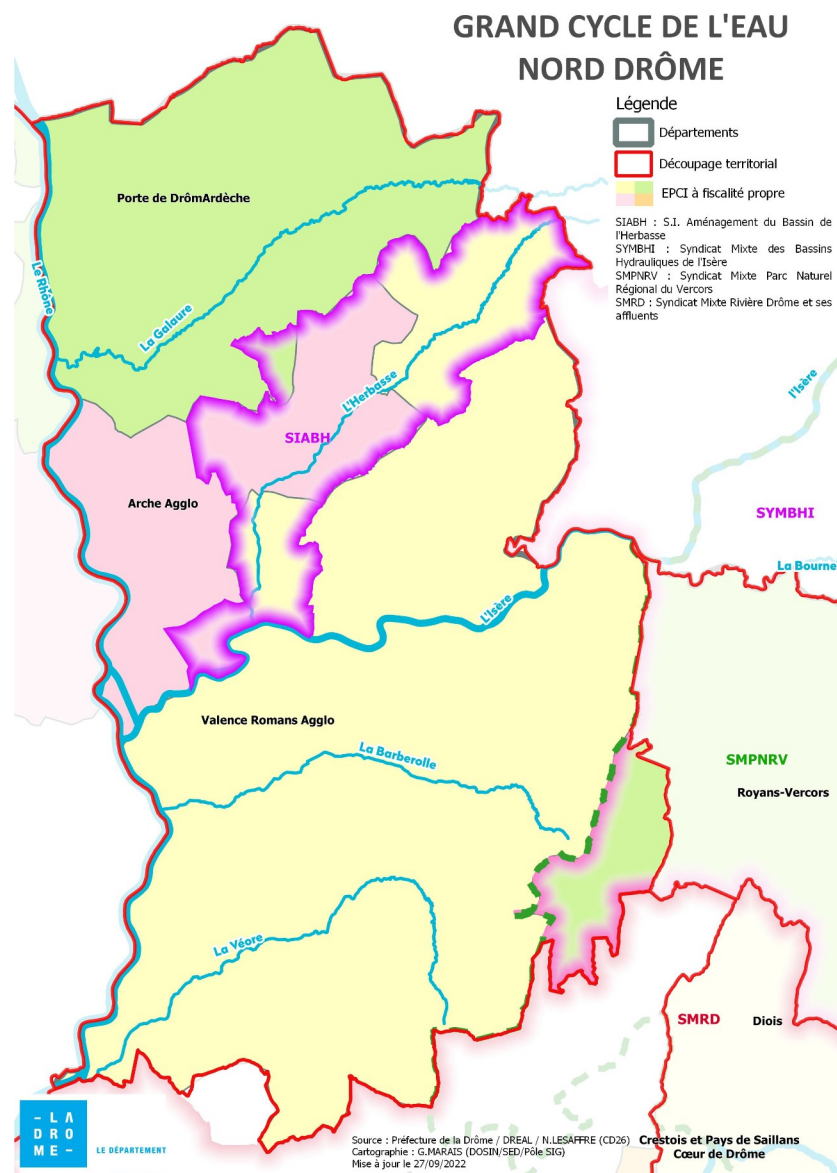
Des services d'eau déjà très structurés



Des services d'eau déjà très structurés :

- 2 communautés d'agglomération qui ont pris la compétence AEP depuis le 1^{er} janvier 2020
- 4 syndicats sur 2 EPCI ou plus
- 1 syndicat inclus en totalité sur le périmètre d'une communauté de communes
- 5 communes en gestion communale

SITUATION DU TERRITOIRE – LE GRAND CYCLE DE L'EAU



Un territoire couvert par plusieurs acteurs du grand cycle de l'eau :

- CC Porte de Drôme Ardèche
- Arche Agglo
- Valence Romans Agglo
- SI Aménagement du Bassin de l'Herbasse (SIABH)
- Projet EPTB Isère

ENJEU DE GOUVERNANCE

Actions prioritaires identifiées pour le territoire

- **Renforcer la synergie entre les acteurs du petit et du grand cycle de l'eau**
- Poursuivre les réflexions sur la gouvernance des services d'eau potable, pour anticiper l'échéance de 2026 relative au transfert de la compétence au niveau intercommunal

ENJEU DE GOUVERNANCE

Renforcer la synergie entre les acteurs du petit et du grand cycle de l'eau

- Associer systématiquement les services AEP à l'élaboration des démarches de préservation de la ressource en eau

SYNTHÈSE

ACTIONS PRIORITAIRES


SYNTHÈSE DES ACTIONS

Enjeux	Actions
Quantitatif	Renforcer le rôle des acteurs de l'eau potable dans l'élaboration des documents d'urbanisme et d'aménagement (ScoT, PLU..)
	Etablir des bilans Besoins-Ressources
	Caractériser la vulnérabilité des ressources en eau vis-à-vis du changement climatique
Qualitatif	Poursuivre les actions d'économie d'eau
	Concentrer les efforts sur les services qui présentent des enjeux importants
	Renforcer le rôle des services d'eau au sein des démarches de protection des ressources en eau
Gestion Patrimoniale	Anticiper et s'adapter aux évolutions réglementaires concernant la qualité de l'eau potable distribuée
	Poursuivre l'amélioration de la connaissance patrimoniale au travers des schémas directeurs AEP (< à 10 ans)
	Quantifier les besoins en investissements nouveaux en lien avec les enjeux de développement des territoires
Equilibre financier	Prioriser les investissements selon les enjeux de chaque territoire : gestion patrimoniale, sécurisation de l'approvisionnement, respect des normes sanitaires, etc.
	Adapter la politique tarifaire pour répondre à l'ensemble des enjeux (économie d'eau, gestion patrimoniale, acceptabilité sociale, équilibre financier...)
Gouvernance	Renforcer la synergie entre les acteurs du petit et du grand cycle de l'eau

LES DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Rapports intermédiaire et final, fiches actions disponibles sur le site des Collectivités :
<https://collectivites.ladrome.fr/assistance-technique-la-drome/eau-potable-et-assainissement/>



ENVIRONNEMENT & EAU

EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT


Assainissement, alimentation en eau potable, gestion et entretien des rivières, valorisation et préservation d'espaces naturels... autant de préoccupations majeures pour les communes ou leurs groupements. Les services du Département vous proposent leur appui technique sur ces différents sujets.

[Retour](#)


LES SERVICES PROPOSÉS


ETUDES DANS LES DOMAINES DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT
Etudes de faisabilité, diagnostics, réalisation ou mises à jour de schémas directeurs d'eau potable et d'assainissement (y compris pluvial). Autres études liées à l'eau et à l'assainissement (y compris pluvial).
[Lire la suite >>](#)

PÉRIMÈTRES DE PROTECTION DES CAPTAGES D'EAU POTABLE
Accompagnement complet de la procédure administrative de mise en place du périmètre de protection d'un captage d'eau potable, en lien avec l'Agence Régionale de Santé (ARS).
[Lire la suite >>](#)

TRANSFERT DE COMPÉTENCE EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT
Assistance (technique, administrative, financière) aux collectivités dans toutes les phases préparatoires à la prise de compétence (obligatoire à l'échéance 2026) par les EPCI.

[Lire la suite >>](#)

LES DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Partie 1 - pages 1 à 106
Schéma Directeur Départemental d'Alimentation en Eau Potable de la Drome
Rapport de Phase 1 : Etat des lieux et diagnostic de la situation actuelle
17 Mars 2017

Schéma Directeur Départemental d'Alimentation en Eau Potable - Phase I - Etat des lieux (PARTIE 1 - pages 1 à 106)
[Télécharger](#)

Partie 2 - pages 108 à 209
Schéma Directeur Départemental d'Alimentation en Eau Potable de la Drome
Rapport de Phase 1 : Etat des lieux et diagnostic de la situation actuelle
17 Mars 2017

Schéma Directeur Départemental d'Alimentation en Eau Potable - Phase I - Etat des lieux (PARTIE 2 - pages 108 à 209)
[Télécharger](#)

Phase III - Propositions d'actions
Schéma Directeur Départemental d'Alimentation en Eau Potable - Phase III : Propositions d'actions
Approuvé le 19 Mars 2017
[Télécharger](#)

Webinaire :

<https://collectivites.ladrome.fr/1-heure-pour-connaître-les-orientations-du-schema-directeur-d'alimentation-en-eau-potable/>

RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Les fiches actions

<https://collectivites.ladrome.fr/assistance-technique-la-drome/eau-potable-et-assainissement/>

1 ENJEU N°1 ENJEUX QUANTITATIFS

Garantir l'équilibre entre les objectifs de développement du territoire, la préservation des ressources en eau et le changement climatique.

SOUS-ENJEUX PRIORITAIRES ASSOCIÉS

Sous-enjeu n°8 Améliorer la connaissance des ressources en eau
Sous-enjeu n°9 Améliorer la connaissance et l'évaluation des besoins en eau actuels et futurs
Sous-enjeu n°10 Renforcer la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable
Sous-enjeu n°16 Évaluer les effets potentiels du changement climatique (augmentation des températures, incidence sur la pluviométrie...) sur les besoins en eau des différents usagers et anticiper les conflits d'usage et les situations de crise
Sous-enjeu n°37 Renforcer le rôle des services d'eau potable dans la gouvernance des structures en charge de la protection des ressources en eau
Sous-enjeu n°49 Assurer l'équilibre financier des services d'eau, tout en encourageant les économies d'eau chez les usagers

ACTION N°7

Établir des bilans Besoins-Ressource sur tous les territoires, intégrant les enjeux du changement climatique et des programmes de sécurisation de la ressource en eau opérationnels.

Sur 13 bassins versants que compte le département, 8 ont été classés en Zone de Répartition des Eaux (impacts significatifs des prélèvements sur les milieux aquatiques) sur lesquels des objectifs de réduction des prélèvements en eau, tout usage confondu, ont été fixés entre -15 % et -40%.

Si l'usage eau potable n'est globalement pas impacté en l'état actuel par des pénuries, il existe néanmoins des difficultés ponctuelles d'approvisionnement en eau (coupure d'eau, transport par camion citerne, mobilisation de ressources non protégées...) sur certaines communes ou quartiers de commune.

Compte tenu des effets déjà perceptibles du changement climatique et des perspectives de développement du département envisagées (+20 % de population sur 30 ans), une vigilance doit être portée à l'évolution de la situation (évolution des besoins et des ressources) afin d'anticiper des situations potentielles de crise. Cette vigilance peut être appréciée à différentes échelles depuis le captage jusqu'à la masse d'eau dans son ensemble.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Le bilan besoin-ressource consiste à regarder si la ou les ressources permettent de satisfaire durablement les besoins en eau potable (consommations), y compris en période de pointe de consommation et d'étiage.

Les bilans besoins-ressource peuvent être établis à plusieurs échelles, selon le porteur du projet et l'objectif poursuivi :

- le captage et son UDI
- le service d'eau potable
- la masse d'eau ressource
- l'échelle de la réflexion urbanistique (SCoT, PLU).

Compte tenu des constats réalisés dans le cadre de la présente étude, il est préconisé de tenir compte dans ces bilans des effets potentiels du changement climatique pour anticiper des situations de crise et proposer des programmes de sécurisation de la ressource en eau. Pour l'impact sur la ressource, les hypothèses porteront sur la productivité et la période d'étiage. Pour les besoins, les hypothèses porteront sur l'évolution démographique, la consommation par habitant et les pics de fréquentation.

OBJECTIFS

100 % du territoire départemental couvert par des études bilan besoin-ressource.

Les études bilans Besoins- Ressources doivent permettre :

- de fiabiliser les données sur la productivité des ressources et l'évaluation des besoins en situation actuelle et future, en intégrant la productivité réelle des ressources en eau, les objectifs de maîtrise des prélèvements existants, les perspectives de développement du territoire et les effets possibles du changement climatique,
- par suite, d'identifier les besoins de sécurisation de l'alimentation en eau potable
- de partager une vision commune entre gestionnaire des ressources en eau et des politiques d'aménagement (état de la ressource, évaluation des besoins en eau potable actuels et futurs)
- d'encourager les démarches de préservation des ressources en eau afin de réduire leur vulnérabilité ainsi que celle des usages associés.

ÉCHELLE DE MISE EN ŒUVRE DE CETTE ACTION

- Communal
- Syndical
- Intercommunal
- Départemental
- Bassins hydrographiques/masse d'eau
- Captages (Bassin d'alimentation ou périmètre de protection des captages)
- Autres : _____

INDICATEURS DE SUIVI DE L'ACTION

Nombre de services d'eau potable ayant un bilan besoin-ressource
Nombre de communes couvertes entièrement par une ou des études bilan besoin-ressource.

POINTS DE VIGILANCE

Choix de l'échelle du bilan besoins-ressources, périmètre et légitimité du porteur de l'action.
Accès et fiabilité des données et des hypothèses prises pour le bilan.
Conflits/tensions existantes sur le territoire en terme de mobilisation des ressources.
Selon l'échelle du bilan, l'étude devra associer largement les différents acteurs pour que les données soient consolidées et les résultats partagés.

STRUCTURES POUVANT PORTER L'ACTION

- Communes/syndicats compétents en eau potable
- EPCI – délégation Petit Cycle de l'Eau
- Département
- Etat (ARS, DDT...)
- Agence de l'eau
- Structures en charge de la préservation des ressources en eau (syndicat de rivière...)
- EPCI – délégation « Grand Cycle de l'eau »
- EPCI – Délégation Aménagement du territoire – Urbanisme
- SCoT
- Commune compétente en matière d'urbanisme

ACTEURS À ASSOCIER À LA DÉMARCHE

- Commune/syndicats
- EPCI – délégation Petit Cycle de l'Eau
- Département
- ETAT (ARS, DDT...)
- Agence de l'eau
- Législateur
- Structures en charge de la préservation des ressources en eau (syndicat de rivière...)
- EPCI – délégation « Grand Cycle de l'eau »
- EPCI – Délégation Aménagement du territoire – Urbanisme
- SCoT
- Bureaux d'études
- Entreprise de TP, fournisseurs.
- Délégués
- Chambres d'agriculture

ÉCHEANCE PRÉCONISÉE POUR L'ENGAGEMENT DE L'ACTION

- < 5 ans
- 5 ans et 10 ans
- 10 ans à 20 ans

ÉCHEANCE PRÉCONISÉE POUR L'ABOUTISSEMENT DE LA DÉMARCHE

- < 5 ans
- 5 ans et 10 ans
- 10 ans à 20 ans

SOURCES DE FINANCEMENT

- Prix de l'eau
- Budget général
- Agence de l'eau
- Département
- Etat
- Autres : _____

Région, Europe _____





MOYENS TECHNIQUES, HUMAINS ET FINANCIERS NÉCESSAIRES POUR SA MISE EN ŒUVRE

L'évaluation des besoins techniques, humains et financiers doit être fait par la structure porteuse et doit tenir compte des besoins suivants pour le succès de l'action :

- fiabiliser l'évaluation des prélèvements sur les ressources en eau,
- fiabiliser l'évaluation des besoins spécifiques pour l'usage eau potable (comptages...),
- améliorer la connaissance sur l'impact du changement climatique sur les ressources en eau,
- consolider les données relatives au développement des territoires avec les structures compétentes.

Un travail d'animation territoriale peut s'avérer nécessaire pour la mise en œuvre du bilan besoins-ressource afin de partager le diagnostic avec l'ensemble des partenaires locaux.

Un travail d'animation plus large pourrait également être intéressant pour garantir la cohérence des bilans besoin-ressource réalisés à différentes échelles.



DISCUSSION OUVERTE

POUR UNE MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE

- RECUEIL DES RÉACTIONS ET DES ATTENTES
- SUJETS LES PLUS IMPORTANTS
- PORTEURS D' ACTIONS
- BESOIN D'ACCOMPAGNEMENT, DE FINANCEMENTS



- L A
D R O
M E -

LE DÉPARTEMENT

ladrome.fr

